



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT

Centre
de services scolaire
des Sommets
Québec

No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 5 mai 2026 à 18 h 30 à l'école Saint-Laurent.

PRÉSENCES :

Madame Leslie Herbots	Parent
Madame Anne-Marie Blais	Parent
Madame Geneviève Ste-Marie	Parent
Madame Chanel Archambault-Therrien	Parent
Madame Joelle Bergeron	Enseignante
Madame Caroline Beaupré	Enseignante
Madame Annie Dufour	Personnel de soutien
Madame Tanya Desmarais-Tardif	Directrice

ABSENCES :

Monsieur Éric Bossé	Membre de la communauté
---------------------	-------------------------

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

Tanya Desmarais accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

2 NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Joelle Bergeron que Caroline Beaupré soit secrétaire lors de cette séance.

CÉ - 25/26 - 030

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 5 MAI 2026

Il est proposé par Anne-Marie Blais que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

CÉ - 25/26 - 031

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

5. PROCÈS-VERBAUX DU 24 MARS 2026 (ADOPTION ET SUIVI)

Il est proposé par Annie Dufour, et résolu :
QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

CÉ - 25/26 - 032

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. POINTS DE DÉCISION

- a. Il est proposé par Anne-Marie Blais, appuyé de Chanelle Archambault-Therrien que la location des locaux de l'école en dehors des heures de cours soit permise.

CÉ - 25/26 - 033

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- b. Il est proposé par Sandy Boubier, appuyé de Chanelle Archambault-Therrien, de permettre à l'école de commander des agendas scolaires qui seront chargés aux parents des élèves de 2^e-3^e cycle pour l'année 2026-2027.

CÉ - 25/26 - 034

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- c. Point reporté à la prochaine réunion du Conseil.

7. POINTS D'INFORMATIONS ;

- a. Évènement Expo-Nature
- b. La candidature de notre école à AgrÉcoles a été retenue, c'est un projet qui se joint bien dans les projets existants de l'école.

8. DOSSIERS RÉCURRENTS ;

- a. Les enseignantes mentionnent que des activités seront organisées lors de la dernière journée d'école.
- c. Il est proposé par Chanelle Archambault-Therrien, appuyé d'Annie Dufour, qu'un montant du Fonds 5 soit utilisé afin de procéder à l'achat de 5 ukulélés pour l'école (Environ 225\$).



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT**

Centre
de services scolaire
des Sommets
Québec

No de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS**

CÉ - 25/26 - 035

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. MOTS DES REPRÉSENTANTS ;

- c. Les enseignantes informent les parents du vandalisme qu'il y a eu à l'école, la question concernant l'installation de caméras est soulevée. L'équipe mentionne qu'une sensibilisation auprès des élèves sera effectuée, des moyens seront pris également pour sécuriser les vélos.
- d. Le nouveau logo de l'école est terminé, il sera dévoilé aux familles lors de la soirée de l'Expo-Nature. Tanya informe également les membres qu'elle sera présente en tant que Direction pour la prochaine année scolaire.

10. QUESTIONS DIVERSES

Aucune.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Joelle Bergeron et résolu que la séance soit levée à 19h20.

CÉ - 25/26 – 036

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Tanya Desmarais-Tardif, directrice

Geneviève Ste-Marie, présidente